RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

PRESIDENCE DU CONSEIL

Ministère de la Sante, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances

Conférence Régionale sur la Couverture Sanitaire Universelle de Lomé, Togo

Thème : *« Partager les expériences, mutualiser les solutions : Vers une accélération de la CSU en Afrique à travers l'apprentissage par les pairs »*

Termes de référence

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Couverture Sanitaire Universelle (CSU) constitue un impératif moral et stratégique inscrit au cœur de l'agenda mondial du développement. L'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution du 12 décembre 2012, a exhorté les États Membres à progresser plus rapidement vers la CSU, affirmant que chaque individu, partout dans le monde, doit avoir accès à des services de santé essentiels de qualité sans risque de difficultés financières.

Cette ambition a été réaffirmée le 25 septembre 2015 avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont la cible 3.8 vise explicitement à "*assurer l'accès de tous à des soins de santé de qualité et à des services de soins de santé abordables*".

Le 12 décembre 2017, l'Assemblée générale a proclamé cette date Journée internationale de la couverture sanitaire universelle (résolution A/ RES/ 72/138), invitant chaque année les défenseurs de la CSU à sensibiliser l'opinion publique et à exhorter les dirigeants à investir davantage dans des systèmes de santé résilients. La première réunion de haut niveau des Nations Unies sur la CSU, tenue le 23 septembre 2019, a abouti à une déclaration politique historique par laquelle les États membres ont réaffirmé leur profond engagement en faveur de la santé pour tous. Une seconde réunion de haut niveau tenue le 21 septembre 2023, a permis de redynamiser les progrès et d'adopter une nouvelle déclaration politique reconnaissant la CSU comme fondamentale pour l'atteinte de l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Au niveau de la Région africaine de l'OMS (AFRO), la CSU est constamment inscrite parmi les domaines d'action prioritaires des instances décisionnelles. Le Comité régional, organe décisionnel réunissant annuellement les ministres de la Santé des 47 États membres, adopte des résolutions qui orientent les politiques sanitaires nationales et régionales vers des systèmes de santé plus solides et résilients. C'est dans ce cadre que la République Togolaise a entrepris des réformes structurelles majeures pour accélérer sa marche vers la CSU ; Au titre desquelles :

- L'instauration du régime d'assurance maladie des agents publics et assimilés en 2011 ;
- L'inscription de la CSU comme priorité nationale dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 ;
- La dénomination explicite du Ministère en charge de la santé incluant "la couverture sanitaire universelle et des assurances" ;

- La mise en œuvre effective de la loi instituant l'Assurance Maladie Universelle (AMU) depuis janvier 2024, constituant un levier structurant de la politique nationale de santé, d'inclusion sociale et de renforcement de la résilience économique des populations ;
- Le lancement de la couverture du secteur informel (travailleurs non-salariés) en octobre 2025 ;
- La mise en place des programmes d'assistance médicale pour l'intégration des populations vulnérables sans revenus.

Fort de cette dynamique et conformément à la vision du Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE pour un accès équitable et durable aux soins pour tous, la République Togolaise souhaite, avec l'appui du Bureau Régional de l'OMS (AFRO), organiser à Lomé une conférence régionale les 11 et 12 décembre 2026. Cette conférence vise à partager l'expérience togolaise - succès, défis et leçons apprises - tout en offrant une plateforme d'échange entre pairs pour accélérer la CSU dans l'ensemble de la région africaine.

II. OBJECTIFS

Objectif global

L'objectif général de cette conférence est de créer un espace de dialogue et d'apprentissage entre les pairs pour accélérer la mise en œuvre des politiques de CSU, en s'appuyant sur les acquis du Togo et les expériences des autres pays.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Documenter et partager le parcours du Togo dans le cadre de la CSU :
 a. L'AMU : stratégies d'extension aux secteurs formel, informel et aux populations vulnérables ;
 b. L'amélioration de la disponibilité des soins et services de santé de qualité axés sur les Soins de santé primaires (SSP) ;
2. Faciliter les échanges Sud-Sud sur les mécanismes innovants de financement de la santé et de protection sociale ;
3. Identifier des solutions concrètes pour l'inclusion des populations vulnérables non contributives ;
4. Formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer les systèmes de santé basés sur les Soins de Santé Primaires (SSP).
5. Marquer la Journée internationale de la CSU 2026 par une mobilisation politique forte en faveur de la santé pour tous en Afrique.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de la Conférence les résultats suivants sont attendus :

1. **Partage d'expériences documenté** :
 a. Présentation du modèle togolais
 - Historique, processus, résultats, défis et leçons tirées du processus de la couverture maladie universelle togolaise : INAM, School AMU, WEZOU, AMU, couverture du secteur informel, des indigents / vulnérables
 - Renforcement de l'offre de soins de qualité : digitalisation, secteur privé, constructions/réhabilitation, participation communautaire…
 - Renforcement de l'action multisectorielle pour la promotion de la santé.
 b. Retours d'expériences d'au moins 10 pays africains.

2. **Recommandations stratégiques et techniques** : Élaboration d'une feuille de route pour l'appui de l'OMS aux pays souhaitant étendre leur couverture aux travailleurs du secteur informel et aux populations vulnérables ;
3. **Déclaration de Lomé** : Adoption d'une déclaration ministérielle réaffirmant l'engagement des États membres à accélérer la CSU, conformément aux résolutions des Nations Unies et aux orientations du Comité régional de l'AFRO, avec un accent sur l'inclusion des populations vulnérables ;
4. **Réseautage renforcé** : Création d'un réseau de points focaux CSU pour le suivi et le partage des bonnes pratiques.

IV. DATE ET LIEU

- **Date** : 11 et 12 décembre 2026
- **Lieu** : Hôtel 2 février, Lomé, République Togolaise.

V. PARTICIPANTS

Sont attendus à ce forum, les profils suivants :

- Ministres de la Santé / des Finances / de la Protection sociale des États membres de l'AFRO (ciblage prioritaire des pays engagés dans des réformes similaires) ;
- Représentants du Bureau Régional de l'OMS (AFRO) et du Siège ;
- Équipe pays de l'OMS-Togo ;

- Représentants des partenaires techniques et financiers (Banque, mondiale, UNICEF, PNUD, CFF, BOAD, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, OOAS, etc…) ;
- Institutions de sécurité sociale, caisses d'assurance maladie et compagnies privées d'assurance des zones CIPRES et CIMA ;
- Organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la santé et de la protection sociale ;
- Experts techniques et universitaires.

VI. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La conférence adoptera une approche interactive et participative :

1. **Cérémonie d'ouverture solennelle** : Discours des autorités togolaises et du Représentant de l'OMS, Représentant Résident Banque Mondiale au Togo.
2. **Session plénière** : "L'expérience togolaise" : Présentation détaillée du parcours national (INAM, School Assur/AMU, WEZOU, AMU, couverture du secteur informel, défis des vulnérables), en mettant en lumière les fondements et mécanismes de fonctionnement de l'AMU tels que développés dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs.
3. **Tables rondes thématiques** :
 a. **Table ronde 1** : Financement durable de la CSU - Du secteur formel à l'inclusion des travailleurs informels ;
 b. **Table ronde 2** : Ciblage et atteinte des populations vulnérables : mécanismes d'identification, d'enregistrement et de financement ;
 Table ronde 3 : Renforcement de l'offre de soins de qualité : construction, équipement, maintenance des infrastructures et équipements, assurance qualité des soins, digitalisation, participation communautaire, secteur privé ;
 Table ronde 4 : Renforcement des actions de promotion de la santé ;
 Table ronde 5 : Gouvernance et cadre institutionnel de la CSU : leçons du Togo et des autres pays.
4. **Session "Pays en miroir"** : Interventions de 3 à 4 pays invités pour partager leurs propres avancées et défis (format "pair-à-pair").
5. **Panel de haut niveau** : Engagements des partenaires techniques et financiers pour soutenir la phase suivante de la CSU en Afrique.
6. **Synthèse et adoption de la Déclaration de Lomé.**
7. **Cocktail de clôture** (célébration de la Journée internationale).

VII. AGENDA

Horaire	Activités	Intervenants / Modérateurs
10 décembre 2026		
15h00 - 19h00	Accueil et enregistrement des participants	
11 décembre 2026		
08h30 - 09h00	Suite de l'accueil et enregistrement des participants	Comité d'organisation
09h00 - 10h30	**Cérémonie d'ouverture**	Maître de cérémonie
	Mot de bienvenue	
	Intermède 1	
	Mot introductif du Représentant de l'OMS - Afrique	Représentant
	Allocation du Représentant de la Banque mondiale	Représentant
	Message du Secrétaire Général de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de la CSU	Représentant résident du SNU
	Intermède 2	
	Discours d'ouverture officielle	Haute autorité togolaise
	Photo de famille	
10h30 - 11h00	**Pause-café**	Comité d'organisation
11h00 - 12h00	**Session plénière :** Le parcours du Togo vers la CSU	
	De l'INAM à l'AMU : fondements, cadre juridique et mécanismes de fonctionnement	
	Focus sur les programmes spécifiques : School Assur/AMU et Wezou, intégration des vulnérables sans revenus	
	- Renforcement de l'offre de soins de qualité : digitalisation, secteur privé, constructions/réhabilitation/maintenance des infrastructures/équipements, participation communautaire. - Renforcement de l'action multisectorielle pour la promotion de la santé	
	Débat interactif	
12h00 - 13h00	**Table ronde 1 :** Financement innovant et extension de la couverture maladie	
	Expériences pays (Sénégal, Ghana, Rwanda, etc.)	Panel de 3 ministres ou représentants
	Rôle des partenaires techniques et financiers	Banque Mondiale / BAD
	Débat interactif	
13h00 - 14h30	**Déjeuner**	Comité d'organisation
14h30 - 16h00	**Table ronde 2 :** Atteinte des populations vulnérables	

	Identification, ciblage et mécanismes de subvention	
	Rôle des plateformes numériques et du registre social	
	Place de la société civile, des mutuelles et des communautés	
	Débat interactif	
	Table ronde 3 : Renforcement de l'offre de soins de qualité : construction, équipement, maintenance, assurance qualité des soins, digitalisation, participation communautaire, secteur privé	
16h00 - 16h30	**Pause - café**	
16h30 - 17h30	**Table Ronde 4 :** Renforcement des actions de promotion de la santé	
	Table ronde 5 : Gouvernance et cadre institutionnel de la CSU (Architecture et Rôle des différents organes Organisation de la régulation…) : leçons du Togo et des autres pays	
	Débat interactif	
12 décembre 2026		
8h30 - 9h00	**Récapitulatif du Jour 1**	
09h00 - 10h00	**Panel de haut niveau :** Engagements pour l'accélération de la CSU en Afrique : Interventions des partenaires (Banque mondiale, OMS, GIZ, GAVI, Fonds Mondial, UE, etc..)	**Modérateur : Représentant résident OMS**
10h00 -10h45	**Synthèse des discussions et lecture du projet de Déclaration de Lomé**	**Rapporteur général**
10h45 - 11h30	**Cérémonie de clôture**	
	Adoption de la Déclaration de Lomé	Participants
	Intermède	
	Discours de clôture	Autorité togolaise
11h30 - 13h30	Visite touristique	
18h00 - 21h00	Diner célébrant la Journée internationale de la CSU	